Fondation de France

Communiqué de presse
Paris, le 13 novembre 2026

Solidarité canicule, incendies : 3 mois d'engagement, 49 actions soutenues
La Fondation de France poursuit sa mobilisation

Après les premières interventions d'urgence, la Fondation de France poursuit son soutien aux populations et aux territoires touchés par les incendies et la canicule de l'été. Grâce à un grand élan de solidarité, 10,2 millions d'euros ont été collectés pour venir en aide aux populations sinistrées, en particulier les plus vulnérables, et soutenir les acteurs mobilisés en première ligne. Trois mois après, la Fondation de France a déjà apporté son soutien à 49 associations locales et engagé plus d'1,7 million d'euros pour répondre aux besoins des personnes impactées par ces catastrophes et accompagner le relèvement des territoires.

« Après les réponses d'urgence, de nouveaux besoins voient le jour : relance de l'activité économique, accompagnement des populations sinistrées dans leurs démarches et leur reconstruction, mais aussi préparation aux futurs aléas climatiques. La Fondation de France reste mobilisée pour soutenir les acteurs locaux et les habitants au rythme de ces évolutions, en priorité dans les territoires touchés par les incendies, tout en agissant plus largement là où canicules et sécheresses fragilisent les populations les plus vulnérables », souligne **Karine Meaux, responsable du pôle Urgences à la Fondation de France.**

REPONDRE AUX BESOINS DE PREMIERE NECESSITE

Dans les premières semaines, la priorité a été d'apporter une aide immédiate aux populations sinistrées. Au total, 40 initiatives ont permis de distribuer des biens de première nécessité, d'accompagner les familles évacuées ou relogées et de soutenir les professionnels et bénévoles mobilisés en première ligne.

- **Distribution de vêtements et de matériel de première nécessité aux familles évacuées**, notamment aux familles avec enfants et monoparentales. **Organisation de repas** pour maintenir le lien social et identifier les besoins prioritaires *(Association Vernet au féminin).*
- **Organisation d'un convoi solidaire de vêtements, de linge, de matériel médical et d'équipements pour enfants**. **Mobilisation de personnels soignants** pour prêter main-forte sur place, notamment auprès des pompiers *(Association Les Exquises).*
- **Distribution de repas, aide matérielle aux habitants**, appui logistique et prise en charge des animaux *(Association U-Saved).*

APPORTER UN SOUTIEN MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

Au-delà des dégâts matériels, les catastrophes laissent aussi des séquelles psychologiques qui nécessitent une prise en charge dans la durée.

- **Mobilisation de professionnels de santé** engagés pendant les incendies pour répondre aux **besoins médicaux persistants des habitants**, orientation vers des soins spécialisés, notamment en santé mentale *(Association des Services de Soins d'Urgences Médicales).*
- **Renfort du dispositif de soutien psychologique aux soignants mobilisés**, proposition de consultations adaptées à la prise en charge des traumatismes psychologiques liés aux catastrophes *(Institut SPS).*

ACCOMPAGNER LE RELEVEMENT DES TERRITOIRES

Récoltes perdues, bâtiments endommagés, équipements détruits, terres fragilisées : pour de nombreux agriculteurs et acteurs économiques locaux, les conséquences des catastrophes de l'été menacent directement la poursuite de leur activité.

- **Accompagnement d'une trentaine de maraîchers** dont les exploitations ont été durement touchées par les incendies, en priorité les agriculteurs ayant démarré leur activité depuis moins de trois ans *(Fédération Bio Nouvelle-Aquitaine).*
- **Organisation de chantiers participatifs** pour remettre en état les exploitations agricoles. **Travaux de régénération** des sols, **sécurisation des bâtiments**, remise en état des clôtures et systèmes d'irrigation. *(Association Corbières Solidaires Grands Feux).*

Au-delà de la remise en état des exploitations, l'objectif est de préserver une activité économique essentielle à la vie de ces territoires.

RENFORCER LA PREVENTION DES CRISES

Les événements de l'été rappellent également la nécessité de mieux préparer les territoires aux risques climatiques. La Fondation de France soutient ainsi des actions qui renforcent les capacités d'anticipation et d'action des habitants.

- **Formation aux premiers secours, simulations de crise,** mise en place de groupes de communication permettant aux habitants de **se partager les informations, proposer des hébergements d'urgence et coordonner leur soutien aux équipes de secours**. *(Association Réseau des Tempêtes).*
- **Sensibilisation et préparation des habitants aux épisodes de chaleur extrême.** Simulations de crise, diffusion d'un guide pratique, réunions citoyennes *(Collectif citoyen Demain 50°C).*

Pour connaitre le détail de ces actions soutenues, rendez-vous ici.

À propos de la Fondation de France *- www.fondationdefrance.org / @Fondationfrance*

Depuis plus de 50 ans, la Fondation de France soutient des actions de prévention face à des défis majeurs : réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées aux risques climatiques, notamment les plus fragiles ; agir contre la dégradation de l'environnement ; promouvoir des pratiques agricoles et de consommation plus adaptées ; améliorer l'habitat et les espaces de vie face aux évolutions du climat. Elle intervient en post-urgence depuis plus de trente ans. Elle a été l'un des acteurs majeurs après le tsunami de 2004 en Asie du Sud-Est, les séismes en Haïti depuis 2010 et les ouragans aux Antilles en 2017. Elle s'est également mobilisée au Liban en 2020, en Ukraine depuis 2022, en Turquie et en Syrie, à la suite des séismes de février 2023, au Maroc en septembre 2023 ou encore à Mayotte en décembre 2024.
Elle a démontré son expertise pour répondre aux besoins des personnes sinistrées et contribuer à la reconstruction de bâtiments collectifs et à la relance de l'activité économique. La Fondation de France assurera aussi longtemps qu'il le faudra le suivi des projets soutenus et rendra compte des actions menées grâce à la générosité des donateurs.

Contacts presse :
Fondation de France : Agathe Djelalian - 07 86 48 75 82 / Anyssa Lagneau - 07 85 93 55 61 / presse@fdf.org
Agence The Desk : Laurence de la Touche – 06 09 11 11 32 – laurence@agencethedesk.com